

## DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL 5 MARS 2020

N° 2020-03-11

L'an deux mille vingt, le cinq mars à dix-sept heures, le Comité Syndical, régulièrement convoqué en date du vingt février deux mille vingt, s'est réuni en session ordinaire à Aubres, sous la Présidence de Claude AURIAS :

### Délégués présents(es)

<u>Nombre de délégués</u>
En exercice : 134 Présents (mini 30) : 43
<u>Nombre de voix</u>
En exercice : 253 Présentes : 71 Exprimées par pouvoirs : 94 <b>Total (mini 128) : 165</b>
<b>Quorum atteint</b>

#### **4 représentants du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes (porteur de 6 voix)**

Mounir AARAB, Claude AURIAS, Didier-Claude BLANC, Françoise CASALINO

#### **1 représentante du Conseil départemental de la Drôme (porteuse de 7 voix)**

Corinne MOULIN

#### **2 représentants des EPCI (porteur de 2 voix)**

Jean-Jacques MONPEYSEN, Michel ROLLAND

#### **36 représentants des communes, commune associée et villes-portes (porteurs chacun d'1 voix)**

Louis AICARDI, Jean-Marc ARCHAMBAULT, André AUBERIC, Marcel BAGARD, Claude BAS, Christian BARTHEYE, Sébastien BERNARD, Pascal BLANC, Jean-Marc BOUVIER, Philippe CAHN, Pierre DALSTEIN, Stéphane DECONINCK, Jean-Claude DEYDIER, Sébastien DUPOUX, Evelyne GAUTHIER, Marc GUERIN, Myriam HUGUES, Viviane JOTTAY suppléante, Dominique JOUVE, Catherine LANTEAUME, Valery LIOTAUD, Dominique MALLIÉ, Henriette MARTINEZ, Bernard MATHIEU, Jean-Charles MATHIEU, Franck MUCKE, Jacques NIVON, Catherine NESTEROVITCH, Éric RICHARD, Patrice RIVET, Didier ROUSSELLE, Frédéric ROUX, Christelle RUYSSCHAERT, Philippe SCHOEFFERT, Jean SCHÜLER, Max VASELI suppléant.

### Délégués excusés ayant donné pouvoir :

Marlène MOURIER et Ghislaine SAVIN à Mounir AARAB, Damien DURANCEAU à André AUBERIC, Roger DIDIER et Philippe DE BEAUREGARD à Claude AURIAS, Michel GREGOIRE à Louis AICARDI, Françoise PINET et Gérard TENOUX à Marcel BAGARD, Pascale ROCHAS et Marie-Pierre MONIER à Sébastien BERNARD, Jacqueline BOUYAC et Nicolas DARAGON à Didier-Claude BLANC, Rosy FERRIGNO et Jérôme MICHELI à Philippe CAHN, Michel BOIS à Pierre DALSTEIN, Jacques RODARI à Stéphane DECONINCK, Sylvie LAMBERT et Michel COUBAT à Evelyne GAUTHIER, Robert GIVAUDAN et Ginette TORTOSA à Marc GUERIN, Alain D'HEILLY à Catherine LANTEAUME, Jeannie DENIEAULT et Dominique GUEYTTE à Henriette MARTINEZ, Abel RIXTE à Jean-Jacques MONPEYSEN, Jean-Marc AUDERGON et Marie-Pierre MOUTON à Corinne MOULIN, Olivier CADIER et Nicolas SOULIER à Franck MUCKE, Jean GARCIA et Claude THOMAS à Eric RICHARD, Pierre COMBES à Didier ROUSSELLE.

### Délégués excusés

Béatrice ALLIROL, Pierre-Yves BOCHATON, Monique BALDUCHI, Marie-Claude BUCHER, Françoise CASALINO, Viviane COCQUELET-COURBET, Jean-Marc CORBEL, Christian CORNILLAC, Brigitte DUC, Chantal EYMEOUD, Guy FAURE, Alain FRACHINOUS, André GILLES, Christian GODART, Anne-Marie GROS, René MOREAU, André-Bernard ORSET-BUISSON, Roland PEYRON, Claude PIGAGLIO, Pierre SCHIAZZA, Ellen TEN HAAF, Gérard TRUPHEMUS.

**Invités excusés**

Christine BONNARD, sous-préfète de Nyons, Juliette TILLIARD-BLONDEL, DREAL Auvergne Rhône-Alpes

**Participaient également à la réunion :**

Robert GARCIN, suppléant

Christophe BONAL (DDT de la Drôme), Patricia BILCOCCQ (Dauphiné Libéré), Marie-Elisabeth MAZARD (Conseil départemental de la Drôme), Christel MORIN (Conseil départemental de la Drôme), Ghislaine SEVE (Trésorerie de Nyons)

Monsieur Didier-Claude BLANC est nommé secrétaire de séance.

**Objet : Plan loup et activités d'élevage – Programme LIFE WOLF ALPS - Office Français de la Biodiversité – Candidature pour être territoire d'expérimentation**

Le Président expose :

Dans le cadre du plan loup et activités d'élevage décliné sur les Baronnies provençales, il a été identifié le besoin d'améliorer la connaissance des loups sur le territoire dans un objectif de renforcement de la protection des élevages des Baronnies provençales. Outre le besoin de mieux connaître la présence/absence de loups sur le territoire, les éleveurs et élus ont exprimé le besoin de mieux comprendre comment le loup utilise son territoire et son influence sur la faune sauvage.

L'acquisition de pièges photographiques et la mobilisation des correspondants locaux du réseau national du suivi du loup ont permis d'initier une démarche de recherche d'indices de présence sur le territoire. Ce travail d'amélioration de la connaissance est une première étape.

En parallèle, dans le Plan national d'actions loups et activités d'élevage 2018-2023 une action vise à évaluer les impacts du loup sur les écosystèmes notamment à travers un programme prédateur – proies sauvages. L'Office Français de la Biodiversité (OFB) s'est donc engagé dans un nouveau programme LIFE WOLF ALPS sur cette thématique. Ce programme doit se dérouler sur 5 ans et apporter des éléments de suivi de la faune sauvage et de loups sur un territoire pour évaluer les différents impacts du loup sur la faune sauvage et les troupeaux.

Le projet actuellement validé doit maintenant entrer dans sa phase opérationnelle.

Le Président propose que le Parc se positionne auprès des partenaires du projet LIFE WOLF ALPS et sollicite l'OFB pour être territoire potentiel d'expérimentation.

Disposer de ce suivi sur notre territoire serait l'occasion de mieux comprendre les fonctionnements des loups sur un territoire différent des secteurs historiques d'étude du loup en France.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Comité Syndical

- **Approuve** la proposition du Président
- **Valide** le positionnement du Parc comme territoire potentiel d'étude pour le programme LIFE WOLF ALPS
- **Autorise** le Président à solliciter les partenaires et à signer tout acte relatif à cette action.

Pour extrait certifié conforme  
Aux jour et an susdits



Le Président  
Claude AURIAS